

AVIS DE DELIVRANCE

CNR indique qu'il a été conclu le 27 mars 2026, sous la référence 9004, un titre d'occupation du domaine public qui lui a été concédé sur la commune de Saint-Vulbas (Ain), pour la mise à disposition d'un terrain d'une superficie de 437 m² environ, le tout figurant en rouge sur la vue aérienne de situation figurant ci-après. Ce titre d'occupation a été conclu au profit de ELECTRICITE DE FRANCE.

Ce titre est consultable sur demande à l'adresse suivante en précisant la référence 9004 :

- cnr.belley@cnr.tm.fr,
- OU Direction des Territoires – Equipe domaniale – Chemin des Soupirs 01300 BELLEY.

Cette conclusion peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis, ceci auprès du tribunal administratif de :

Tribunal administratif de Lyon
Palais des Juridictions administratives
184, rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03

tél. : 04 87 63 50 00

greffe.ta-lyon@juradm.fr
<http://lyon.tribunal-administratif.fr>

Le présent avis a été mis en ligne le 12 mai 2026

